

Le Plan Climat, qu'est-ce que c'est ?



Le Pays Boulonnais et ses 3 intercommunalités se lancent dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).



Ce projet de développement durable vise à engager le territoire vers la **transition énergétique** et la lutte contre le **changement climatique**.

Le PCAET définit une stratégie pour une durée de **6 ans** et un plan d'actions en cohérence avec les engagements de la France.

LE TERRITOIRE



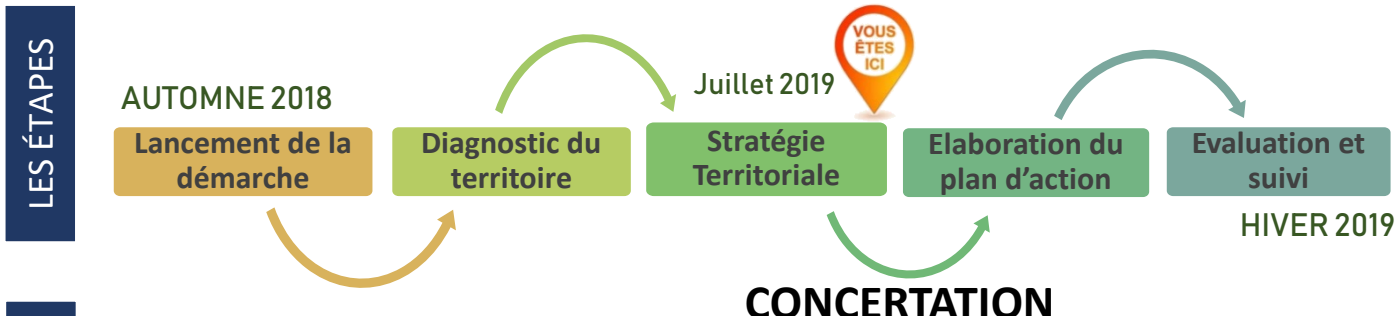
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE par la CROISSANCE VERTÉ

LES OBJECTIFS NATIONAUX

- 40% d'émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990
- Réduire la consommation énergétique finale de **50% en 2050** par rapport à 2012
- Porter la part des énergies renouvelables à **32%** de la consommation finale d'énergie en 2030 et à **40%** de la production d'électricité

LES OBJECTIFS RÉGIONAUX

- Réduire de **75%** les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050
- Réduire de **40%** les consommations d'énergie à l'horizon 2050

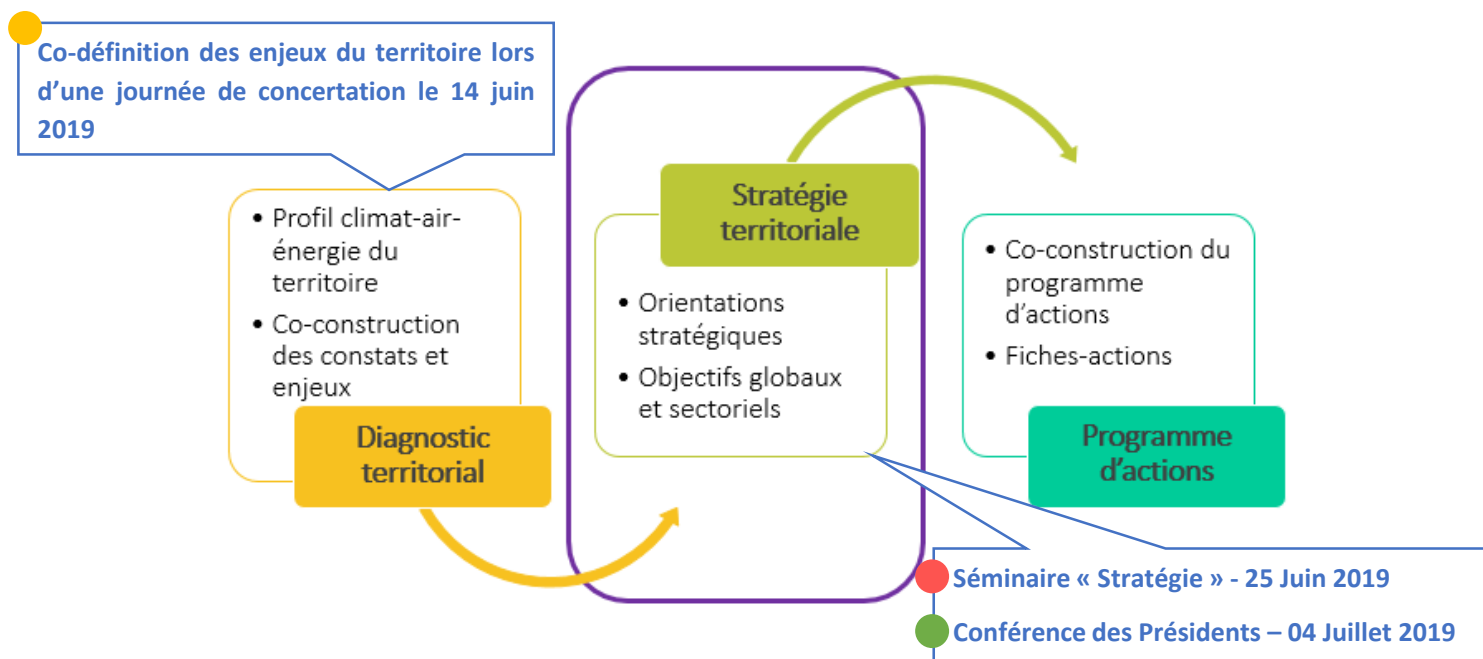


L'ÉLABORATION DE LA STRATEGIE CLIMAT AIR ENERGIE DU PAYS BOULONNAIS : une « feuille de route » à la hauteur des enjeux, mais aussi des attentes des acteurs du territoire.

L'élaboration du PCAET doit permettre d'aboutir à une **vision partagée** de ce que sera le territoire à moyen et long termes.

Après avoir réalisé un diagnostic Climat Air Energie, le Pays Boulonnais élabore une **stratégie Climat Air Energie** regroupant les orientations et les objectifs que se fixe le territoire en matière de transition écologique et énergétique. Cette stratégie constitue le **cœur du PCAET** : les orientations retenues constituent un **cadre de référence** pour la concertation territoriale de co-construction du plan d'actions.

Le Pays Boulonnais souhaite associer tous les acteurs locaux (élu, socioprofessionnels, partenaires, associations, citoyens, etc.) à la démarche de Plan Climat. La stratégie Air Energie Climat du Pays Boulonnais est ainsi issue d'**une réflexion collective** :



- Une **série d'ateliers thématiques de concertation** : partager le contenu du diagnostic et échanger sur les enjeux territoriaux en matière de transition écologique et énergétique. Les citoyens, acteurs et partenaires du territoire étaient invités à y participer pour **partager leur point de vue** et dégager des **pistes de réflexion communes**.
- Le **séminaire stratégique à destination de tous les élus du Pays Boulonnais** : moment où les élus débattent de la visée politique qu'ils souhaitent associer à la démarche territoriale de transition énergétique et écologique. Ils y **définissent une stratégie adaptée au contexte local**, répondant aux objectifs nationaux et régionaux.
- Une **conférence des Présidents du Pays Boulonnais** : **valider la stratégie** et fixer les objectifs sectoriels Climat Air Energie associés.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

- La prise en compte des enjeux énergétiques, climatiques et de qualité de l'air dans les documents cadre et les politiques publiques des collectivités du Pays Boulonnais ;
- Le repérage des initiatives locales et la mobilisation de tous les acteurs du territoire ;
- Le déploiement d'une communication transversale sur les sujets de la transition énergétique et écologique ;
- Les progrès technologiques, l'innovation et la recherche continuellement en cours.



ORIENTATION STRATEGIQUE 1

RÉDUIRE L'IMPACT ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

pour engager le territoire dans la transition énergétique

Les bâtiments du territoire sont particulièrement énergivores et émettent des gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques en quantité. Ces émissions sont notamment dues aux besoins en chauffage et associées à la consommation d'énergies fossiles (fioul et gaz).

L'enjeu est double : préserver l'environnement et réduire la facture. Un défi pour lequel le Pays Boulonnais dispose déjà de quelques moyens (dispositifs techniques et financiers, d'information et de sensibilisation), mais souhaite aller plus loin en agissant à la fois sur le parc de logements privés et sociaux, sur les bâtiments publics et privés (centres commerciaux notamment) ou encore sur la construction durable.

LES OBJECTIFS

- POURSUIVRE LES EFFORTS EN MATIÈRE D'AMÉLIORATION DU PARC DE LOGEMENTS PRIVÉS (PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES).
- GARANTIR UN HABITAT DÉCENT ET PERFORMANT ÉNERGÉTIQUEMENT EN LIEN AVEC LES BAILLEURS SOCIAUX.
- MOBILISER LES COLLECTIVITÉS (EXEMPLARITÉ) ET LES ENTREPRISES AUTOUR DE LA MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE.
- ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE DE CONSTRUCTION DURABLE ET LOCALE.

ORIENTATION STRATEGIQUE 2

FAVORISER LES PROXIMITÉS ET LES MOBILITÉS MOINS CARBONÉES

pour réduire l'impact carbone et les flux de circulations, et améliorer le mieux vivre



Le développement des infrastructures routières (autoroute A16 notamment) et le phénomène de périurbanisation associé caractérisent une partie du territoire boulonnais. Les modes de vie et de consommation y sont particulièrement liés à l'utilisation de la voiture individuelle (parcs d'activités, déplacements pendulaires, etc.).

L'enjeu majeur pour le Pays Boulonnais est de défendre un aménagement du territoire soucieux des proximités et modes de transports alternatifs et durables et de l'équilibre entre espaces ruraux et urbains en préservant la qualité environnementale.

LES OBJECTIFS

- MAINTENIR, SÉCURISER ET DÉVELOPPER LES MOBILITÉS DURABLES ET ALTERNATIVES AVEC DES CONTINUITÉS ENTRE LES TERRITOIRES DU PAYS BOULONNAIS (RÉSEAU FERRÉ, TRANSPORTS EN COMMUN, COVOITURAGE, VÉLO, ETC.).
- FAIRE DU PAYS BOULONNAIS UN HUB LOGISTIQUE PERFORMANT, INNOVANT ET SOUTENABLE (EN LIEN AVEC LE SECTEUR INDUSTRIEL DU TERRITOIRE).
- METTRE EN ŒUVRE UN AMÉNAGEMENT DURABLE POUR OPTIMISER LES FLUX DE DÉPLACEMENT ET FAVORISER LES CONNEXIONS.

ORIENTATION STRATEGIQUE 3

ENTREPRENDRE, PRODUIRE ET CONSOMMER DURABLEMENT en développant une économie circulaire pour un territoire attractif et innovant




Les activités économiques du territoire (industrie, agriculture, tourisme, etc.) ont un impact sur l'environnement : émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, production de déchets, etc.

L'enjeu pour le territoire est double : le maintien et l'évolution de ces activités pourvoyeuses de valeur ajoutée et d'emplois et leur mutation vers des pratiques plus vertueuses et écoresponsables.

LES OBJECTIFS

- RELOCALISER, VALORISER ET ENCOURAGER LES PRODUCTIONS ÉCORESPONSABLES POUR DÉVELOPPER DES FILIÈRES TERRITORIALES POURVOYEUSES DE VALEUR AJOUTÉE ET D'EMPLOIS (FILIÈRES LOCALES ET CIRCUITS-COURTS, ETC.).
- ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CONSOMMATION ÉCORESPONSABLE.
- INNOVER DANS LA PRÉVENTION, LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS (TOUS TYPES DE DÉCHETS).

ORIENTATION STRATEGIQUE 4**GÉRER DURABLEMENT LES RESSOURCES EN ASSURANT LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE** afin de contribuer au bien-être de la population 


Le Boulonnais se caractérise par un **patrimoine naturel et paysager riche et diversifié** (bocages, façade littorale, forêts, etc.). L'élévation des températures estimées (+3°C d'ici 2100), constituent un sujet d'inquiétude pour la préservation des milieux naturels endogènes et le **maintien d'un cadre de vie agréable pour la population locale**.

Les enjeux pour le territoire :

- La transition et l'accompagnement vers une **agriculture/sylviculture durable**
- La gestion durable des espaces naturels et des boisements du territoire en assurant **les continuités écologiques**
- La préservation / l'amélioration du **potentiel de stockage carbone (usage des sols)**
- **L'adaptation du territoire au changement climatique**
- La **gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau dans son cycle**

LES OBJECTIFS

- **OPTIMISER ET MUTUALISER L'USAGE DE LA RESSOURCE EN EAU.**
- **ASSURER UNE GESTION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE DES RESSOURCES NATURELLES EN FAVORISANT LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES.**
- **FAVORISER ET ACCOMPAGNER LA MUTATION VERS UNE GESTION DURABLE DES ESPACES AGRICOLES, FORESTIERS ET VERTS.**
- **ANTICIPER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LE TERRITOIRE ET LA POPULATION (RISQUES NATURELS ET RISQUES SANITAIRES).**

ORIENTATION STRATEGIQUE 5**DÉVELOPPER LES PRODUCTIONS ET CONSOMMATIONS D'ENR LOCALES** pour réduire la dépendance du territoire aux énergies fossiles 

Les besoins énergétiques du territoire sont faiblement couverts par la production d'EnR (3%). Le développement de ces énergies constitue un levier majeur, que le Pays Boulonnais étudie en s'association avec le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale *via* le **Schéma de développement des énergies renouvelables et de récupération**.

Plusieurs ressources mobilisables ont ainsi été identifiées : le bois énergie (issu des plaquettes bocagères), le solaire photovoltaïque, les énergies marines, etc. Notons que parallèlement un **effort de calibrage des réseaux de transport et de distribution de ces énergies doit être fourni**.

Les enjeux pour le territoire :

- La structuration d'une **filière bois local** (issues des plaquettes bocagères)
- Le déploiement des réseaux de chaleur
- Le réajustement de la capacité d'injection des réseaux gaz et électricité
- La **subsidiarité des énergies fossiles et fissiles par les énergies renouvelables**

LES OBJECTIFS

- **DÉVELOPPER UN MIX ÉNERGÉTIQUE AMBITIEUX ET INNOVANT DANS LE RESPECT DE LA QUALITÉ PATRIMONIALE ET PAYSAGÈRE DU TERRITOIRE.**
- **CALIBRER LES RÉSEAUX POUR ACCUEILLIR CES NOUVELLES FORMES D'ÉNERGIES.**
- **RELOCALISER LA PRODUCTION / CONSOMMATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES EN APPUYANT LES DÉMARCHES D'AUTOCONSOMMATION ET CITOYENNES.**

ORIENTATION STRATEGIQUE 6

Faire de la transition énergétique et écologique un levier de développement territorial : le Pays Boulonnais, un territoire qui innove pour le climat ! (*orientation transversale*)



En portant le Plan Climat Air Energie Territorial, le Pays Boulonnais devient le chef de file de la transition énergétique et écologique sur le territoire.

Cette responsabilité l'engage à être exemplaire et à s'assurer de la prise en compte systématique des enjeux énergétiques, climatiques et de qualité de l'air dans les documents cadre et les politiques publiques des collectivités qui le composent.

Le Pays Boulonnais doit également parvenir à sensibiliser et mobiliser autour de la thématique Climat Air Energie l'ensemble des acteurs du territoire (partenaires techniques et financiers, élus, citoyens, etc.), qui sont autant de forces de propositions et d'actions.

Les enjeux pour le territoire :

- La mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial: EPCI exemplaire, mobilisation et accompagnement des acteurs
- Faire de la transition énergétique et écologique un levier d'emploi et de croissance durable localement
- L'adaptation du territoire au changement climatique
- Le maintien de conditions de vie agréables au bénéfice des habitants

LES OBJECTIFS

- ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE.
- MOBILISER L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE AUTOUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE.
- INTÉGRER DANS LES COMPÉTENCES DES COLLECTIVITÉS LES ENJEUX CLIMAT ENERGIE ET DE QUALITÉ DE L'AIR.
- ASSURER LA COMMUNICATION ET LA DYNAMIQUE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL.



CONCLUSION

La Stratégie du PCAET constitue une esquisse globale du futur plan d'actions du PCAET, synthétisant les orientations définies en concertation avec les élus du territoire. Ces orientations constituent un **cadre de référence** pour la concertation territoriale de co-construction du plan d'actions.

POUR ALLER PLUS LOIN

- <http://www.agglo-boulonnais.fr/cab/pcaet/>
- http://www.terredes2caps.fr/fr/territoire_communes/pcaet
- <http://www.cc-desvressamer.fr/plan-climat-air-energie/>

Contact : Mme GODEFROY – Chargée de mission PCAET Pays Boulonnais (cgodefroy@agglo-boulonnais.fr)

FAIRE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE UN LEVIER DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

